

## Un nouvel espoir (23.11–35)

David Roper

**P**erdre l'espoir est une expérience terrifiante. J'ai plusieurs fois été en présence de personnes ayant perdu l'espoir que leur santé s'améliorerait, qu'un être cher guérirait, que la réconciliation avec un époux ou une épouse pourrait se faire. J'ai vu leur dos courbé, leur visage figé, leurs yeux fixés dans le vide. Quand l'espoir est tout ce que nous possédons, en être privé nous détruit (Jb 6.11).

Paul avait espéré pouvoir aller à Rome (Ac 19.21 ; Rm 15.22–29), mais cet espoir avait été détruit. Quelques jours à peine après son arrivée à Jérusalem, il avait été attaqué puis arrêté. Le voici maintenant en prison, les Juifs cherchant à le faire mourir. La situation semble être sans issue : s'il reste en prison, il ne peut exercer aucun ministère ; s'il est relâché, il sera certainement assassiné. Son espoir d'atteindre Rome vacille à présent et s'apprête à mourir.

Cette leçon examinera la renaissance de l'espoir de Paul – et du nôtre<sup>1</sup>.

### LA PROMESSE DE DIEU (23.11)

En Actes 23.10, Paul avait été sauvé des griffes du sanhédrin : “Comme la dispute allait croissant, le tribun, craignant que Paul ne soit mis en pièces par eux, donna l'ordre à la troupe de

descendre pour l'enlever du milieu d'eux et le conduire à la forteresse.”

Nous découvrons Paul dans sa cellule de prison. Il fait noir, mais il ne peut pas dormir. G. Campbell Morgan appelle cette nuit “la plus sombre (...) de la vie de Paul<sup>2</sup>.” Le fait d'être malmené par le sanhédrin avait aggravé la douleur des blessures reçues la veille aux mains de la foule. Cependant, c'est dans son cœur que se trouve la plus grande douleur de toutes<sup>3</sup>.

Luc ne nous parle pas de l'état émotionnel de Paul, mais il nous est facile de l'imaginer : *il est découragé* ; car ses projets pour améliorer les relations entre chrétiens sont réduits à néant ; *il est déçu*, car ses frères juifs ont refusé de l'écouter ; *il a des doutes*, car où qu'il se tourne, il ne voit aucun moyen d'arriver à Rome. L'espoir dans son cœur baisse peu à peu.

Mais le Seigneur est le grand raviveur des flammes. Lors de son apparition à Paul sur la route de Damas, il avait promis de se révéler à lui occasionnellement (26.16), ce qu'il a déjà fait à deux reprises, lorsque Paul se trouvait dans le découragement et le danger (22.17–21 ; 18.9–10). Le voici qui se manifeste encore une fois : “La nuit suivante, le Seigneur s'approcha<sup>4</sup> de Paul et dit : Prends courage<sup>5</sup> ; car, de même que tu as

<sup>1</sup> Le mot “espérance” revient souvent dans les derniers chapitres du livre des Actes (23.6 ; 24.15 ; 26.6–7 ; 28.20).  
<sup>2</sup> G. Campbell Morgan, THE ACTS OF THE APOSTLES (Grand Rapids, Mich. : Fleming H. Revell, 1988), 379. <sup>3</sup> Le récit de Luc est abrégé, comme d'habitude, mais selon ce qui est dit, nous ne voyons aucun soutien de la part de l'Eglise de Jérusalem pendant les déboires de Paul. Nous voudrions lire que “sans relâche, la prière montait de l'Eglise vers Dieu pour lui” (12.5), mais le texte n'en dit rien. <sup>4</sup> A prendre littéralement et spirituellement, comme indication que le Seigneur n'a pas abandonné Paul. En 2 Tm 4.16–17, Paul dit : “Dans ma première défense, personne ne m'a assisté, mais tous m'ont abandonné (...). C'est le Seigneur qui m'a assisté et qui m'a fortifié.” <sup>5</sup> Dans le grec : “Sois de bon courage.”

rendu témoignage de moi à Jérusalem<sup>6</sup>, il faut aussi que tu rendes témoignage à Rome<sup>7</sup>” (23.11).

Dieu ressent la douleur de Paul (Hé 4.15), il soulage sa peine. Puisque Paul est découragé par la tournure de la situation, Jésus est venu avec le mot qu’il faut : “Courage !” (FC). Warren Wiersbe écrit :

Jésus utilisait souvent ce mot pendant son ministère : au paralytique (Mt 9.2), à la femme souffrant d’une perte de sang (Mt 9.22). Il a crié ce mot à ses apôtres dans la tempête (Mt 14.27), il l’a répété dans la chambre haute (Jn 16.33). Le peuple de Dieu peut toujours prendre courage dans les moments difficiles, car le Seigneur est toujours avec nous, il nous conduira à travers l’épreuve<sup>8</sup>.

Paul est déçu car il n’a pas pu rallier les Juifs à sa pensée ; mais Jésus lui communique un message de félicitations : “Tu as rendu témoignage de moi à Jérusalem.” La tâche de Paul n’a pas été de convertir, mais de prêcher la Parole. Cela étant fait, le Seigneur reconnaît ses efforts. Un “succès” éclatant ne garantit pas que l’on plaît au Seigneur. Plaire à Dieu, c’est assumer fidèlement sa charge.

Puisque Paul a des doutes sur l’avenir, Jésus lui donne une parole d’assurance : “Il faut aussi que tu rendes témoignage à Rome<sup>9</sup>.” Pour la première fois, Paul peut être sûr qu’il arrivera à Rome. L’Esprit lui avait dit que “des liens et des tribulations” l’attendaient à Jérusalem (20.22–23), mais n’avait rien dit de ce qui s’ensuivrait. Maintenant, alors qu’il semblait que Paul soit arrivé à une impasse, le Seigneur lui ouvre la route vers la capitale de l’Empire !

Remarquez au passage que le Seigneur ne promet ni confort, ni liberté, ni réussite — seulement que Paul arrivera à Rome. Mais c’est tout ce dont l’apôtre a besoin. Le Seigneur reparti, Paul a toujours mal dans son corps, il est toujours en prison, et il ne sait toujours pas comment il va voyager jusqu’à Rome. Mais peu importe ! Le Seigneur a promis ! Il a ravivé le feu de l’espoir de l’apôtre, et les flammes de cet espoir l’embrasent.

Dans la nuit la plus noire, lorsque notre espoir

s’est évanoui, le Seigneur peut toujours faire renaître le feu. Il ne viendra pas vers nous dans une vision pour nous dire que nos rêves se réaliseront ; mais il nous donnera un message de courage, de félicitations, et d’assurance. Voici son message de courage : “Espère en l’Éternel ! Fortifie-toi et que ton cœur s’affermissse ! Espère en l’Éternel !” (Ps 27.14). Voici son message de félicitations : “Bien, bon et fidèle serviteur” (Mt 25.21). Voici son message d’assurance : “Voici l’assurance que nous avons auprès de lui : si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute” (1 Jn 5.14). Tout ne marche pas forcément comme sur des roulettes dans notre vie, mais une chose est sûre : Dieu nous aime, il prend soin de nous, et il fera en sorte que “toutes choses coopèrent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein” (Rm 8.28).

Mais l’histoire ne se termine pas là. La promesse du Seigneur sera testée aussitôt.

## LA PROVIDENCE DE DIEU (23.12–35)

### Un complot (vs. 12–15)

Au moment où le Seigneur parle à Paul de son avenir, les ennemis de l’apôtre se consultent pour décider comment lui ôter cet avenir. Frustrés de l’avoir laissé glisser entre leurs mains dans la Cour des païens, et encore dans la salle d’audience du sanhédrin, ils concoctent un plan en béton. “Quand le jour fut venu, les Juifs fomentèrent un complot et s’engagèrent sous peine d’anathème à ne pas manger ni boire avant d’avoir tué Paul<sup>10</sup>. Ceux qui avaient fait ce complot étaient plus de quarante” (vs. 12–13). Voici le serment de ses quarante hommes : “Que l’Éternel nous fasse ainsi et plus encore, si nous ne tuons pas Paul avant d’avoir mangé ou bu.” Cela nous choque-t-il qu’on invoque le nom de Dieu dans un but si meurtrier ? Jésus avait promis à ses disciples que “l’heure vient où quiconque vous fera mourir pensera offrir un culte à Dieu” (Jn 16.2).

Qui sont ces quarante Juifs qui se lient par ce serment ? Sont-ils les Juifs hellénistes qui ont déjà essayé d’assassiner Paul vingt ans au-

<sup>6</sup> Paul s’était défendu lui-même, mais cette action constituait un témoignage à la cause du Seigneur. <sup>7</sup> On a suggéré que ces mots pouvaient constituer “le titre du dernier tiers du livre des Actes. A partir du chapitre 16, le thème central devient le voyage de Paul à Rome” (Halford E. Luccock, THE ACTS OF THE APOSTLES IN PRESENT-DAY PREACHING [Chicago : Willet, Clark & Co., 1942], 152). <sup>8</sup> Warren W. Wiersbe, THE BIBLE EXPOSITION COMMENTARY, vol. 1 (Wheaton, Ill. : Victor Books, 1989), 495. <sup>9</sup> Selon un prédicateur, Dieu est en train de dire : “J’ai déjà acheté les billets !” <sup>10</sup> Comparer à 1 Samuel 14.24 et 2 Samuel 3.35. Pour un parallèle parmi les païens, voir 1 Rois 19.2.

paravant (9.29) ? Sont-ils les Juifs d'Asie qui avaient fomenté le soulèvement de la Cour des païens (21.27) ? Sont-ils des Sadducéens — ou leurs sympathisants — enragés par ce que Paul a dit devant le sanhédrin (23.6–9) ? Il y a peut-être un mélange de toutes ces sources, car les ennemis de Paul sont nombreux.

Ce complot exige l'aval des chefs du sanhédrin, mais vu la réputation sanglante du souverain sacrificateur et de ses amis haut-placés<sup>11</sup>, les comploteurs n'hésitent pas à s'en approcher :

Ils allèrent trouver les principaux sacrificateurs<sup>12</sup> et les anciens pour leur dire : Nous nous sommes engagés, sous peine d'anathème, à ne goûter d'aucune nourriture avant d'avoir tué Paul. Vous donc, maintenant, d'accord avec le sanhédrin, adressez-vous au tribun pour qu'il l'amène devant vous, comme si vous deviez examiner son cas plus exactement<sup>13</sup> ; et nous, nous sommes prêts à le tuer avant qu'il approche<sup>14</sup> (vs. 14–15).

Le plan est donc simple : Un membre du Conseil présentera les excuses du sanhédrin au tribun romain pour l'échauffourée de la veille, demandera une deuxième audience de l'apôtre, assurera qu'il n'y aura pas de troubles. Le tribun, toujours dans le noir au sujet de la défense que Paul présente, et voulant tirer au clair cette affaire, donnera sûrement son accord. Les quarante conspirateurs se mélangeront à la foule au temple, leurs poignards en lame de rasoir cachés et prêts sous leurs vêtements. Au passage de Paul dans la Cour des païens sous la garde de quelques soldats, ils attaqueront en concert, jouant de leurs poignards. En quelques instants, le sang de Paul coulera avec celui de ses protecteurs, et peut-être aussi avec celui de ses assassins<sup>15</sup>. Lorsque les faits seront annoncés au sanhédrin, le souverain sacrificateur hochera tristement la tête, déclarera son horreur devant une telle ignominie, et congédiera le Conseil. Ce complot est sûr de réussir.

<sup>11</sup> Voir les notes sur Ananias, le souverain sacrificateur, dans l'article "Rejeté à Jérusalem!". <sup>12</sup> Voir les notes sur les "souverains sacrificateurs" dans l'article "Quand Satan vous mène la vie dure". <sup>13</sup> Il n'est pas nécessaire de supposer que les Pharisiens qui avaient défendu Paul la veille soient maintenant prêts à participer à ce complot (noter que les scribes, dont la plupart étaient Pharisiens, ne sont jamais mentionnés). Le sanhédrin était contrôlé par les Sadducéens. Leur plan était d'organiser une réunion du sanhédrin en présence de Paul, sans informer les Pharisiens de leur intention de le tuer. Ignorant tout du complot, les Pharisiens auraient donné leur accord pour la réunion. <sup>14</sup> Tout ce complot prouve que les assassins savent que Paul est innocent, ils savent qu'il ne sera jamais condamné devant un tribunal romain. <sup>15</sup> Le texte occidental ajoute, à la fin du verset 15, "même si nous devons en mourir". Il est plus facile d'assassiner quelqu'un si l'assassin est prêt à donner sa vie aussi. Ces fanatiques haïssaient Paul tellement qu'ils étaient prêts à mourir pour assurer sa mort à lui. <sup>16</sup> Un évangéliste bien connu d'il y a une génération. <sup>17</sup> Cité par l'évangéliste Rick Atchley. <sup>18</sup> Le verbe se trouve dans des passages tels que Genèse 22.8 qui montrent que Dieu pourvoit aux besoins de son peuple. <sup>19</sup> Atchley.

Salomon l'avait dit : "Face à l'Éternel, il n'y a ni sagesse, ni intelligence, ni conseil qui tienne" (Pr 21.30, Bible du Semeur). Jésus a promis à Paul qu'il arriverait à Rome. Mais comment déjouer ce complot ? Fera-t-il échapper Paul miraculeusement ? Dieu s'est déjà prouvé très adepte à des sorties miraculeuses de prison (Ac 5.19 ; 12.7 ; 16.26). Mais cela ne sera pas le plan dans Actes 23. Dieu protégera Paul, mais par sa *providence*.

Une étude de la doctrine biblique de la providence de Dieu renforcera incontestablement notre espoir. A la question : "Croyez-vous à la prévoyance spéciale de Dieu ?", G. C. Brewer<sup>16</sup> répondit : "Y en a-t-il une autre sorte<sup>17</sup> ?" Dans la plupart des traductions de la Bible, le mot "prévoyance" ne se trouve qu'en Actes 24.2<sup>18</sup>, où il ne se réfère pas à la providence de Dieu, mais plutôt à celle du tribun romain. Le mot "prévoyance" vient d'un mot latin traduit "regarder en avant" ; le mot composé grec pour "prévoyance" veut dire "penser avant (le temps)". Ainsi, dans le français comme dans le grec, le mot traduit l'idée de préparer à l'avance. Nous faisons cela souvent. Comme il est rassurant de savoir que Dieu le fait aussi pour son peuple !

La prévoyance de Dieu opère par la loi naturelle plutôt que par l'annulation de ses lois (par des miracles). La providence de Dieu est "sa main dans le gant de l'histoire<sup>19</sup>". Nous avons déjà vu la providence de Dieu au travail dans cette dernière visite de Paul à Jérusalem. Était-ce une coïncidence que le tribun soit tout près, lorsque Paul était attaqué dans le temple ? Était-ce un "coup de chance" que Paul échappe à la mort en raison de son droit romain ? Était-ce un "accident" que le tribun soit un officier respectueux des droits de Paul en tant que citoyen romain ? Non, bien entendu. Notre Dieu est aux commandes !

Lorsque nous enseignons que Dieu n'opère

pas aujourd'hui par des miracles, on nous accuse de limiter Dieu. Mais ceux qui croient que Dieu ne peut pas travailler sans miracles, voilà ceux qui limitent Dieu ! Les versets 12 à 35 ne mentionnent pas Dieu, et aucun miracle n'est opéré ; mais il est évident que sa main est présente dans toute l'action !

### Le complot découvert (vs. 16–22)

Nous reprenons l'histoire au verset 16 : "Le fils de la sœur de Paul entendit parler du guet-apens" (v. 16a). Combien ces paroles nous intriguent<sup>20</sup> ! Qui est ce neveu de Paul<sup>21</sup> ? Que fait-il à Jérusalem<sup>22</sup> ? Est-il chrétien<sup>23</sup> ? Comment découvre-t-il le complot<sup>24</sup> ? Mais rien de tout cela n'est important pour Luc. Tout ce qu'il retient est que le jeune homme est au courant des projets des Juifs, et qu'il vient à la forteresse "pour en informer Paul" (v. 16b). (Une fois révélé que Paul est un citoyen romain, il est l'objet de certaines prévenances, y compris le droit de recevoir des visites<sup>25</sup> [voir 24.23 ; 28.30].)

La nouvelle apportée par son neveu trouble Paul, bien entendu :

Paul appela l'un des centeniers et lui dit : Conduis ce jeune homme vers le tribun, car il a quelque chose à lui annoncer. Le centenier le prit donc avec lui, le conduisit vers le tribun et dit : Le prisonnier Paul m'a appelé, et m'a demandé de conduire vers toi ce jeune homme, qui a quelque chose à te dire. Le tribun le prit par la main et, se retirant à l'écart, s'informa : Qu'as-tu à m'annoncer ? (23.17–19).

Quelque chose dans la manière ou dans le regard de ce garçon, convainc le tribun qu'il est porteur d'un message important. C'est pourquoi le tribun se retire à l'écart pour lui parler. Les commentateurs déduisent généralement, à partir des termes employés pour décrire le neveu de Paul

et le fait que le tribun le prend par la main, qu'il s'agit d'un garçon, et même d'un petit garçon. Si tel est le cas, c'est un garçon bien courageux qui vient à la prison avec ce message si dangereux.

Imaginez ce garçon qui donne ses instructions à l'officier romain :

Il répondit : Les Juifs se sont mis d'accord pour te demander d'amener Paul demain devant le sanhédrin, comme s'il devait s'informer plus exactement de son cas. N'écoute pas leur demande, car plus de quarante d'entre eux préparent un guet-apens contre lui et se sont engagés, sous peine d'anathème, à ne pas manger ni boire avant de l'avoir tué ; ils sont prêts maintenant et n'attendent que ton consentement (vs. 20–21).

Le tribun croit. Il a été tribun assez longtemps pour savoir que c'est exactement le genre d'action dont les Juifs sont capables<sup>26</sup>. Pendant que le garçon parle, le tribun considère ses options<sup>27</sup>. Une première option serait d'acquiescer à la requête du Conseil. S'il le fait, il se débarrassera de son problème, mais la perte d'un prisonnier ne sera pas bon pour sa carrière<sup>28</sup>. En plus, Claude Lysias est un homme consciencieux. Paul est un citoyen romain qui a droit à la protection. Une autre option serait de faire semblant d'accepter la demande du sanhédrin, puis d'envoyer assez de soldats pour liquider les assassins. Mais cela provoquerait une émeute, exactement le genre de situation explosive qu'il est censé éviter. La seule option valable est de sortir son prisonnier de la ville, et cela le plus rapidement possible.

S'étant décidé, le tribun congédie promptement le garçon, après l'avoir instruit "de ne parler à personne" (v. 22) des renseignements qu'il a portés. Le tribun ne veut pas que le sanhédrin soit au courant de son plan ni avant sa mise en place (car les Juifs essayeront de le

<sup>20</sup>F.F. Bruce appelle cet incident "l'un des plus titillants du livre des Actes, pour tous ceux qui s'intéressent à la vie privée et familiale de Paul" (THE BOOK OF ACTS, rev. ed. [Grand Rapids, Mich. : Wm B. Eerdmans Publishing Co., 1988], 432).

<sup>21</sup>Voici la seule référence directe de la Bible à la famille de Paul (le terme "parents" en Romains 16.7, 21 se réfère sans doute à ses frères Juifs, voir Romains 9.3). <sup>22</sup>Ce garçon est peut-être un étudiant, comme son oncle avant lui. Peut-être est-il venu pour la fête de la Pentecôte. Certains pensent que la sœur de Paul avait une maison à Jérusalem, mais dans ce cas pourquoi a-t-il logé chez Mnason (21.16) ? <sup>23</sup>Lorsque Paul est devenu chrétien, il a sans doute été coupé de sa famille (voir Ph 3.7–8). Ce jeune homme se fait tout de même du souci pour son oncle. Lors de son retour à Tarse après sa conversion (Ac 9.30), Paul a-t-il pu convertir sa sœur ? Ou bien le neveu, venu à Jérusalem pour ses études, est-il entré en contact avec des chrétiens et a-t-il été converti ? <sup>24</sup>Il est difficile pour quarante personnes de garder un secret. Mais il est plus probable que ce jeune homme a été témoin d'une discussion entre assassins, car il est capable de répéter le plan du complot avec exactitude. Certains croient que la sœur de Paul appartenait à une famille de sacrificateurs, et qu'ainsi elle a pu découvrir le complot. D'autres suggèrent que c'est l'Eglise qui l'a découvert et qui a envoyé le garçon à Paul pour l'avertir. <sup>25</sup>Les prisonniers dépendaient souvent des amis afin d'obtenir le nécessaire pour vivre (voir Mt. 25.36, 40 ; Hé 10.34 ; 13.3). <sup>26</sup>En tant qu'officier de l'armée romaine, il savait sûrement quand il avait un menteur devant lui. <sup>27</sup>Ceci me semble évident en raison de la rapidité de son action après l'entretien. <sup>28</sup>Un texte ancien ajoute, à la fin du verset 24 : "Car il craignait que les Juifs le saisissent et le tuent, et qu'il soit accusé d'avoir accepté un présent [c.-à-d. un pot de vin]".

déjouer), ni après (car ils se révolteront). Il faut que cette action ait l'air d'une procédure militaire et politique entièrement normale.

### Le complot échoue (vs. 23–35)

Le tribun met immédiatement son projet à exécution :

Il appela deux des centeniers et dit : Tenez prêts deux cents soldats, soixante-dix cavaliers et deux cents lanciers<sup>29</sup> pour aller, dès la troisième heure de la nuit, jusqu'à Césarée. Préparez aussi des montures, afin de mener Paul sain et sauf au gouverneur Félix<sup>30</sup> (vs. 23–24).

Le tribun envoie donc 470 hommes — presque la moitié des soldats sous son commandement<sup>31</sup> — pour escorter un seul prisonnier. Nous avons vu "jusqu'où iront les Juifs pour éliminer Paul" ; nous voyons à présent "jusqu'où ira l'autorité romaine pour administrer une justice impartiale<sup>32</sup>". Paul doit être escorté à Césarée, le quartier général des forces romaines d'occupation, et le lieu de résidence du gouverneur romain<sup>33</sup>.

Arrêtons-nous à ce point pour poser quelques questions : Est-ce un accident que parmi toute la population de Jérusalem, la seule personne qui ait eu vent du complot soit un membre de sa famille qui décide d'en avertir Paul ? Est-ce une coïncidence que Paul soit traité avec prévenance, ce qui lui permet de recevoir de la visite et également de communiquer avec le tribun ? Est-ce un hasard que le commandant de la forteresse soit un homme prêt à écouter un petit garçon, et assez consciencieux pour protéger Paul, malgré le prix ? Est-ce seulement un hasard que Paul soit envoyé à Césarée, où il aura sa dernière occasion

d'en appeler à César (25.11) et ainsi d'aller à Rome ? Poser ces questions, c'est y répondre. Tout ceci est le résultat de la merveilleuse providence de Dieu !

Pendant qu'ont lieu les préparatifs du transfert du prisonnier, le tribun écrit une lettre au gouverneur. Ce n'est pas une lettre facile à écrire, car il n'a aucune idée du crime que Paul a pu commettre.

Il écrivit une lettre<sup>34</sup> ainsi conçue<sup>35</sup> :

Claude Lysias<sup>36</sup>, au très excellent<sup>37</sup> gouverneur Félix, salut !

Cet homme, dont les Juifs s'étaient emparés, allait être tué par eux, lorsque j'intervins avec la troupe et le déliai, ayant appris qu'il était Romain. J'ai voulu connaître le motif pour lequel ils l'accusaient, et l'ai amené devant leur sanhédrin. J'ai trouvé que s'il était accusé, c'était pour des questions discutées relatives à leur loi<sup>38</sup>, mais qu'il n'y avait contre lui aucune accusation qui mérite la mort ou les chaînes. Avisé d'un complot contre cet homme, je te l'ai aussitôt envoyé, en recommandant à ses accusateurs de porter plainte contre lui en ta présence [Adieu.] (vs. 25–30).

Dans cette lettre, exemple fascinant de manipulation d'un récit, le tribun se donne visiblement le meilleur rôle<sup>39</sup>. Il est vrai qu'il a sauvé Paul, mais pour arrêter une émeute, non parce que Paul était romain. Il n'est venu en possession de ce détail qu'au moment où il allait le faire battre — ce qu'il évite soigneusement de signaler dans la lettre. De plus, au moment où il envoie la lettre, il est peu probable qu'il ait déjà recommandé aux accusateurs de Paul de se présenter à Césarée pour porter plainte contre lui. Il ne fera ceci que le lendemain, quand il sera sûr que l'apôtre est hors d'atteinte<sup>40</sup>.

<sup>29</sup>Ce terme identifie des soldats élités de la cavalerie légère portant leurs lances à la main droite. <sup>30</sup>Voir les notes sur Félix dans l'article "Paul devant ses juges". <sup>31</sup>Le mot grec traduit "tribun" suggère un commandement de 1000 hommes. <sup>32</sup>William Barclay, THE ACTS OF THE APOSTLES, The Daily Study Bible Series, rev. ed. (Philadelphia : Westminster Press, 1976), 166. Certains mettent en doute la véracité de Luc sur ce point, exprimant leur doute qu'un tribun attribue tant d'hommes pour le transfert d'un seul prisonnier. Mais c'était des temps difficiles en Palestine ; le tribun voulait non seulement fournir assez d'escorte pour défendre Paul dans une attaque, mais surtout faire en sorte qu'une attaque n'ait pas lieu. <sup>33</sup>Voir les notes sur Césarée dans l'article "Conseils d'adulte pour enfants en Christ" et "Abattre des murs!". Nous avons souvent rencontré cette ville dans nos études dans le livre des Actes (8.40 ; 9.30 ; 10.1, 24 ; 11.11 ; 12.19 ; 18.22 ; 21.8, 16). <sup>34</sup>Littéralement, une "épître". <sup>35</sup>Ce mot dans le grec est *tupos*, qui veut dire "schéma". La lettre suit la forme habituelle des lettres officielles. Luc utilise peut-être ce mot pour nous informer qu'il nous donne ici une forme abrégée. Certains accusent Luc d'inventer cette lettre, disant qu'il n'avait aucun moyen de se la procurer. Mais la lettre a pu être lue en présence de Paul lors de son arrivée à Césarée. Plus important, Luc est inspiré de Dieu, et nous savons que l'Esprit de Dieu connaissait le contenu de cette lettre. <sup>36</sup>Le nom "Lysias" indique qu'il est grec de naissance. <sup>37</sup>Comparer avec Luc 1.3. <sup>38</sup>Le texte occidental ajoute : "et concernant Moïse et un certain Jésus". <sup>39</sup>Remarquer le nombre de fois que le tribun utilise le pronom personnel "je". <sup>40</sup>Son plan était sans doute d'attendre la venue des émissaires du sanhédrin avec leur demande de leur amener Paul. Il leur exprimerait alors son regret d'avoir déjà envoyé Paul à Césarée, et il leur suggérerait d'aller à Césarée pour l'accuser. Cette suggestion a apparemment inspiré la visite à Césarée du souverain sacrificateur en 24.1. Selon le texte occidental, le tribun ordonne aux accusateurs d'aller à Césarée (voir 24.8).

Cette lettre est la seule écrite par un non-chrétien à être incluse dans le texte du Nouveau Testament. Mais Luc ne la met pas dans son récit pour embarrasser un officier romain. Il veut plutôt immortaliser ces paroles : "J'ai trouvé que s'il était accusé, c'était pour des questions discutées relatives à leur loi, mais qu'il n'y avait contre lui aucune accusation qui mérite la mort ou les chaînes<sup>41</sup>." Si le tribun ne comprend pas ce que Paul a fait, au moins il est sûr d'une chose : la nature de ce désaccord est plutôt théologique que politique. Selon la loi romaine, donc, le tribun est convaincu que Paul est innocent<sup>42</sup>. En d'autres termes, n'étant pas un criminel, il devrait être libéré !

Quand tout est prêt, la petite armée quitte la ville et marche à travers la région accidentée et ténébreuse se trouvant au nord-ouest de Jérusalem. J'ai dit que Paul est accompagné de 470 gardes. Disons plutôt 471, car le Seigneur l'accompagne également. Les hommes se déplacent assez rapidement dans cette région de dangers potentiels. "Les soldats, selon l'ordre reçu, prirent Paul et le conduisirent pendant la nuit<sup>43</sup> jusqu'à Antipatris<sup>44</sup>" (v. 31). Antipatris était un poste militaire situé sur la frontière entre la Judée et la Samarie, à environ 56 km de Jérusalem, à un peu plus de mi-chemin sur la route vers Césarée<sup>45</sup>.

Au grand soulagement du tribun, le voyage de nuit réussit à tromper la vigilance des adversaires de Paul. Une fois arrivée à Antipatris, les soldats laissent derrière eux le terrain accidenté propice à des embuscades et s'engagent sur un paysage plat et ouvert. Le lendemain donc (sans doute après un peu de repos), les 400 soldats et lanciers rentrent à Jérusalem pour reprendre leurs activités d'armée d'occupation, laissant aux

soixante-dix cavaliers le soin d'accompagner Paul jusqu'à Césarée (v.32).

Tous étant montés à cheval, les derniers quarante km passent vite. En chemin, Paul retrace sans doute la route suivie par lui-même et ses compagnons, à peine quinze jours auparavant. Il doit s'émerveiller devant tout ce qui est arrivé dans cet intervalle, et devant le résultat.

Le groupe s'approche enfin de Césarée. L'arrivée de soixante-dix cavaliers entrant dans la ville attire sûrement une foule de curieux. Si parmi eux se trouvent des chrétiens, nous imaginons leur surprise de voir l'apôtre Paul encadré par tous ces soldats et de constater avec quelle rapidité la prophétie d'Agabus s'est réalisée (21.10-11).

Lorsque l'escorte militaire arrive au palais du gouverneur, les soldats remettent la lettre au gouverneur et lui présentent Paul (v. 33). "Voici Paul, épuisé, couvert de poussière, les mains et les pieds en chaînes, et pourtant rempli d'une confiance assurée devant Félix<sup>46</sup>." Pour la première fois (mais non la dernière), le petit Juif se trouve devant le plus puissant personnage politique de la Palestine.

Le gouverneur, après avoir lu la lettre, doit regarder Paul d'un air scrutateur, se demandant comment un petit Juif d'apparence si anodine peut créer tellement de remous. Il demande enfin la province d'origine de Paul<sup>47</sup> (v. 34a). En entendant qu'il vient de la Silicie (v. 34b), une province romaine, et en s'estimant compétent pour juger son cas, il congédie Paul sans cérémonie avec cette promesse : "Je t'entendrai, dit-il, quand tes accusateurs aussi seront arrivés<sup>48</sup>" (v. 35a).

Paul est placé, non dans la prison commune, mais "dans le prétoire d'Hérode<sup>49</sup>" (v. 35b). Ce

<sup>41</sup> Ces mots soutiennent la conclusion que la charge d'avoir profané le temple n'a pas été soulevée lors du passage de Paul devant le sanhédrin. Car profaner le temple était un crime passible de la peine de mort. <sup>42</sup> Voici encore un parallèle avec les procès de Jésus (Jn 18.38). Souvenons-nous que Luc écrit pour un personnage romain haut-placé (voir les notes sur Actes 1.1 dans l'article "La plus grande suite jamais écrite"). Il veut sans doute montrer très clairement que la position habituelle des autorités romaines à l'égard des chrétiens était qu'ils n'avaient jamais enfreint les lois de Rome. <sup>43</sup> Encore une fois, on fait sortir Paul d'une ville sous le couvert de la nuit (voir 9.25 ; 17.10). <sup>44</sup> Le nom de cette ville dans l'Ancien Testament était Apheq (1 S 4.1). La ville avait été rebâtie par Hérode le Grand et nommée pour son père, Antipater. <sup>45</sup> Voir la carte, "Le troisième voyage missionnaire de Paul", dans l'article supplémentaire "Comment fortifier ses frères". <sup>46</sup> Charles R. Swindoll, THE STRENGTH OF AN EXACTING PASSION (Anaheim, Calif. : Insight for Living, 1992), 103. <sup>47</sup> La décision de savoir où il fallait tenir tel ou tel procès était compliquée, et dépendait de l'autorité locale, du type de province, etc. Ce qui a décidé Félix à prendre ce cas était sans doute les éléments suivants : 1) la Cilicie était une province romaine ; 2) Paul était citoyen romain ; 3) le "crime" avait eu lieu dans la juridiction de Félix ; 4) si Félix envoyait Paul en Cilicie pour un procès, cela déplairait aux Juifs, ce que le gouverneur tenait à ne pas faire (voir 24.27). <sup>48</sup> Ceci en raison du renseignement donné dans la lettre de Lysias, disant qu'il a recommandé aux accusateurs de Paul de venir à Césarée. Ceci aura lieu dans le chapitre suivant. <sup>49</sup> Le "prétoire" est la transposition du mot grec identifiant les résidences "officielles" en divers endroits (Mt 27.27 ; Mc 15.16 ; Jn 18.28, 33 ; 19.9 ; Ph 1.13).

palais, qui portait le nom d'Hérode le Grand, avait été construit par lui. Au moment de notre histoire, il sert de Quartier Général au gouverneur romain. Par la providence de Dieu, il servira de lieu sûr pour Paul, pendant les deux prochaines années (24.27).

Que sont devenus les quarante assassins qui avaient fait serment de ne pas manger ni boire avant la mort de Paul ? Imaginez leur frustration d'apprendre que leur complot a été découvert et Paul mis hors de leur portée. Si leur vœu était sérieux, ils ont dû avoir très faim ! Mais puisqu'ils étaient forts pour renoncer à des vœux qu'ils regrettaient d'avoir faits, je doute qu'ils aient manqué plus d'un repas. Il est à espérer qu'ils ont appris que "face à l'Éternel, il n'y a ni sagesse, ni intelligence, ni conseil qui tienne" (Pr 21.30 Bible du Semeur) ... mais j'en doute.

## CONCLUSION

La pensée-clé de cette histoire est celle-ci : *c'est Dieu qui est aux commandes*. Il fallait le

rappeler à Paul — et à nous ! Saint Augustin a dit : "Confie le passé à la miséricorde de Dieu, le présent à son amour, l'avenir à sa providence<sup>50</sup>." Au jour le jour, nous ne voyons pas toujours la main de Dieu dans nos vies, mais nous pouvons savoir qu'elle y agit, effectivement. Ed Wharton écrit : "La providence de Dieu dans nos vies est un livre qui, comme certains textes de langues étrangères, ne peut se lire qu'à l'envers, et seulement par des chrétiens<sup>51</sup>." Quoi qu'il vous arrive, ayez confiance en lui. Dites avec le psalmiste : "C'est toi mon espérance, Seigneur Éternel !" (Ps 71.5).

Si jamais vous lisez cette leçon et que vous n'êtes pas chrétien, voici comment elle peut s'appliquer à votre vie. Rien n'y est miraculeux, mais considérez que c'est peut-être la providence de Dieu qui l'a mise entre vos mains. Pensez-vous que ce soit seulement une coïncidence ? Sûrement pas. Dieu veut que vous deveniez son enfant. Pourquoi ne pas le faire aujourd'hui ? ◆

<sup>50</sup> Cité dans Wiersbe, p. 496. <sup>51</sup> Ed Wharton, THE ACTION OF THE BOOK OF ACTS, (Dallas : Gospel Teachers Publications, 1977), 54.